



## CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES

### Entre

Association ALLIANCE, association loi 1901 exerçant sur le territoire de la Martinique, prestataire de service dans le secteur de l'aide à domicile

### Et

M.       Mme       Melle

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Age : .....

Il a été convenu ce qui suit :

.....a été mise à disposition de.....pour effectuer une mission de services ménagers, lieu dit.....

Elle devra effectuer les tâches suivantes :

- les travaux ménagers
- l'entretien et le repassage du linge
- la réalisation des courses et la préparation des repas
- l'aide à l'alimentation
- l'aide à la mobilité et à l'installation du fauteuil
- l'aide à la toilette et à l'hygiène corporelle
- l'aide à la prise de médicaments
- l'accompagnement quotidien pour l'habillage et le déshabillage
- la garde de jour à domicile

Elle aide aussi aux démarches administratives simples :

- l'aide à la rédaction du courrier
- la lecture et l'explication de documents divers
- l'aide à la recherche de pièces administratives

### Durée de la prestation

Une durée hebdomadaire de .....soit au total..... par mois.

L'encadrement du salarié reste entièrement à la disposition de l'établissement employeur. Seule une facture mensuelle est adressée au client qu'il devra s'acquitter au 10 de chaque mois.

.....interviendra selon le planning de travail établi à cet effet.

### Modification

En cas de modification du planning de travail, le client sera informé au moins une semaine à l'avance pour qu'il puisse s'accommoder des nouveaux horaires. Il est indispensable de l'informer des raisons de ce changement avant toute modification du planning de travail de l'aide à domicile. En cas de divisibilité sur les modalités de modification prévisible du planning, une coopération de bonne foi s'engagera entre l'établissement de mise à disposition et le client se chargeant de faire de nouvelles études pour aboutir à un consensus sur les jours et heures d'intervention (information liée à l'organisation du travail en interne).

### Suivi

Le salarié intervient sous contrat de travail à durée indéterminée et est tributaire de la convention collective de l'aide à domicile du 11 mai 1983, et de l'ensemble des droits applicables aux salariés de droit commun. En cas de litige sur un sujet relatif à son intervention au domicile du client, la direction de l'établissement doit être informée dans l'heure qui suit, afin de mettre à l'étude la situation contractuelle en vue d'apporter une réponse le plus rapidement possible.

### Moyens mis en œuvre

L'association met à disposition un agent qualifié et un suivi régulier de la prestation avec le passage au domicile de la personne à raison d'une fois par mois, hors prestation d'aide ménagère.

### Sources d'informations

Des informations sont demandées au client en vue du suivi de son parcours au sein de l'association et de toute éventuelle évolution de son état civil sociétal. Ces informations recueillies sont centralisées sur un fichier personnel, confidentiel que seuls le personnel et l'intéressé sont en droit de consulter.

### Confidentialité

Le personnel est tenu à la stricte confidentialité des faits, des paroles, des discussions, des disputes dont il aurait été témoin sur le lieu de travail. Il ne doit en aucun cas en prendre partie, ni s'interposer, mais informer la direction s'il se sent menacé par l'un ou par l'autre.

### Rémunération

La rémunération du salarié est à la charge de l'association.

### Interruption

Un interruption du service peut survenir si le client venait à manquer de respect ou n'aurait pas acquitté sa facture mensuelle après deux relances simultanément espacées de 30 jours. Il sera privé du bénéfice de discussion et sera assigné en contentieux.

Faisant acte de foi à la déontologie d'une bonne gouvernance, ce document est établi en foi de quoi la responsabilité de l'établissement engage à plus de vigilance et de sérieux dans les pratiques de relations managériales des ressources humaines et collectives.

*Fait en deux exemplaires à Rivière-Pilote, le  
1 exemplaire client- 1 exemplaire ALLIANCE*

Signature ALLIANCE  
*(Lu et approuvé)*

Signature client  
*(Lu et approuvé)*